



## **Rencontre régionale de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration Les lieux de mémoire de l'immigration**

**Marseille –24 novembre 2008**

*En Paca, des initiatives importantes ont été prises sur les lieux de mémoire de l'immigration dans le cadre du dispositif Identités, Parcours et Mémoire (IPM). Lancé en 2001 par l'Agence pour la cohésion sociale et l'égalité des chances et la Direction régionale des affaires culturelles, ce dispositif soutient des projets artistiques qui explorent les parcours migratoires, les appartenances multiculturelles et les questions de mémoire. Entre production artistique, recherche historique et transmission pédagogique des expériences culturelles, le dispositif IPM contribue à la construction du récit national, au sentiment d'appartenance à une culture commune.*

*Cette rencontre régionale organisée en partenariat avec l'Acse Paca, la Drac Paca dans le cadre du dispositif IPM et l'espace Julien s'appuie sur les orientations de la Cité à propos des lieux de mémoire de l'immigration qui comportent, dès l'automne 2009, un projet de valorisation de ces lieux dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Cette rencontre a pour objectif de faire un premier point sur les interactions et problématiques communes entre les projets du dispositif IPM et le programme mené par la CNHI au niveau national et de présenter l'actualité de la Cité.*

### **SYNTHESE**

*Des hommages sont rendus tout au long de la journée à Emile Temime, récemment disparu.*

**Patrice Angosto, directeur de l'association Teknicité Culture et Développement**, accueille l'ensemble des participants en rappelant les espoirs qu'a suscité l'ouverture de la Cité. Il salue le travail de fond effectué et l'initiative de la Cité de venir à Marseille pour échanger sur la thématique des lieux de mémoire. Selon Patrice Angosto, ancrer le projet de la Cité localement et reconnaître les projets menés en région sont deux objectifs majeurs pour la Cité à développer fortement pour répondre aux attentes.

L'ouverture de cette journée est confiée à **Jacques Toubon, président du Conseil d'orientation de la Cité** et à **Pierre Hivernat, représentant la direction générale de Marseille Provence 2013**.

**Jacques Toubon** indique l'importance que la Cité accorde à la thématique des lieux de mémoire de l'immigration, au croisement entre des programmes de recherche propres à la Cité et des initiatives locales du réseau. Selon lui, Marseille bénéficie d'un levier formidable avec Marseille 2013, capitale européenne de la culture. Le projet incluant le thème des migrations, cela laisse entrevoir des partenariats importants et fructueux entre la Cité et la région.

**Pierre Hivernat** poursuit en présentant la candidature de Marseille Provence et son parti pris géopolitique fort autour de l'Euro-méditerranée. Marseille Provence est vécue comme un laboratoire sur un certain nombre de sujets et en particulier sur le thème des mémoires de l'immigration. Il indique que le dossier n'aurait pu voir le jour sans la participation des acteurs régionaux et annonce l'organisation d'une grande exposition en 2013 sur le thème "Migrations et Mémoire", un projet autour de la mémoire Roms et le festival Intermed, plateforme européenne pour le développement des échanges culturels euro-méditerranéens.



## **Les lieux de mémoire de l'immigration : orientations de la Cité et du ministère de la Culture et de la Communication**

**Marianne Amar, responsable du département Histoire et Recherche à la CNHI** rappelle, en préambule de son intervention, la différence entre l'histoire et la mémoire et la nécessité de réfléchir à une articulation entre les deux.

Les lieux de mémoire posent de nombreuses questions qui révèlent des enjeux territoriaux et symboliques à étudier par l'historien :

- Faut-il et, le cas échéant, comment distinguer lieux d'histoire et lieux de mémoire ?
- Faut-il uniquement s'occuper des mémoires qui s'expriment dans les espaces publics ? Quid des espaces privés et familiaux ?
- Les lieux de mémoire de l'immigration sont-ils uniquement les lieux de l'entre soi, des espaces communautaires, de la migration ?
- Le lieu de mémoire est-il toujours un territoire ?
- Qu'est ce qui fait patrimoine dans les lieux de mémoire de l'immigration ?
- Y'a-t-il des lieux de mémoire de l'immigration, cela fait-il sens ? Ne faut-il pas parler plutôt de lieux de mémoire des immigrations ou des migrations ?

Quelques caractéristiques de base sont également rappelées :

- la migration, à chacune de ses étapes, reste liée à un territoire
- la mémoire des lieux portés par les migrants est vivante et son inscription dans l'espace public précaire
- les lieux sont innombrables, ce qui implique que l'exhaustivité ne peut être un objectif.

Marianne Amar décrit ensuite le cadre de réflexion dans lequel la Cité s'est engagée.

Dans l'idéal, un travail sur un lieu de mémoire passe par 5 étapes :

- Définir
- Inventorier les lieux géographiques et symboliques
- En collecter la mémoire
- Valoriser un certain nombre de lieux
- Protéger et sauvegarder

La Cité ne pouvant pas prendre en charge toutes ces actions, il a été décidé qu'elle se concentrerait sur deux types d'actions :

- continuer la réflexion scientifique autour de la définition des lieux de mémoire
- mettre en oeuvre ou accompagner des actions de valorisation

En ce qui concerne la réflexion scientifique, un séminaire de recherche a été constitué. Il réunit 7 chercheurs (historiens, sociologues, anthropologues étrangers et français de différentes régions). Ce groupe souhaite mener un travail à long terme, un peu plus large, en travaillant sur l'histoire de la mémoire de l'immigration. À terme, ce travail devrait faire l'objet d'un colloque et d'une publication. Ce travail ne sera pas déconnecté de la mémoire telle qu'elle est portée par les acteurs et un travail d'articulation sera mené entre la recherche et les associations.

En ce qui concerne le second volet d'action de la Cité - la valorisation -, elle rappelle que la Cité est déjà engagée dans nombre de valorisations de lieux de mémoire, notamment à travers les actions menées par la direction Réseau et Partenariats. Elle cite les exemples des projets menés avec Aralis-Traces, Génériques, la Faceef autour de la petite Espagne, la maison russe, la petite Prusse d'Aubervilliers... Ce travail partenarial a vocation à se poursuivre et à impliquer d'autres services de la Cité. Les Journées européennes du patrimoine 2009 seront un moment fort avec l'organisation d'une manifestation intitulée "10 lieux, 10 événements". Il s'agira de faire connaître 10 lieux de mémoire répartis sur l'ensemble du territoire à travers des événements et actions, menés en région ou à Paris, diverses dans leurs modalités. Le choix des lieux sera fait en fonction de leur place structurante dans l'histoire de l'immigration et d'autres caractéristiques (accueil de plusieurs vagues migratoires, plusieurs types d'acteurs concernés, équilibre régional...) 2009 sera une année d'expérimentation.



**Yvan Gastaut, historien, maître de conférence à l'université d'Aix-Marseille**, souligne ensuite l'importance du panorama régional Paca réalisé sur ce sujet grâce aux études Histoire/mémoire de l'Acisé. Cette étude s'intéresse à la question des lieux de mémoire et indique une double nécessité :

- effectuer un choix répondant à différents critères pour l'étude de ces lieux
- favoriser des partenariats plus marqués entre historiens, milieux associatifs, archives et institutions

La notion de lieu de mémoire redonne de l'élan à l'histoire locale et en particulier à l'histoire locale de l'immigration. Lieux symbolique, de représentations, les lieux de mémoire peuvent avoir un caractère immatériel et il existe toute une série de niveaux entre le micro et le macro d'où l'importance de réfléchir à leur définition. Le rapport de l'Acisé ne fait pas la liste exhaustive des lieux de mémoire. Des approches multiples existent et des travaux ont déjà été menés par des historiens, à l'instar d'Emile Temime. L'importance est de mettre de l'ordre dans tout cela. Le rapport y contribue en livrant des pistes.

**François Gasnault, directeur des archives départementales des Bouches-du-Rhône**, conclue cette première table ronde en rappelant le rôle que jouent les archives départementales comme lieu de mémoire pour l'immigration et pour l'intégration. Il précise toutefois que les acquis sont à consolider dans ces lieux qui se veulent aujourd'hui des outils de valorisation, de médiation, des lieux d'échanges et de rencontres. Les ressources documentaires y sont certes abondantes mais essentiellement transmises par les services publics, ce qui implique une vision spécifique et partielle. Or les populations immigrées se sont beaucoup structurées par le biais associatif. Malheureusement, le savoir faire pour la préservation de ces archives associatives fait défaut. François Gasnault estime qu'un devoir d'ingérence est nécessaire et il salue le travail effectué par les associations Génériques, Aralis ou Ancrages. Les archivistes ont également un rôle à jouer. Il s'agit de passer de l'observation à l'action en accentuant l'information auprès des associations, en effectuant des démarches auprès des liquidateurs judiciaires des associations ou encore en coordonnant davantage les réseaux professionnels.

### **Le dispositif Identités, Parcours, Mémoire : une dynamique régionale spécifique**

**Hanafi Chabbi, adjoint au directeur de l'Acisé Paca et Frédérique Giraud-Héraud, conseillère à la Drac Paca** interviennent ensuite pour présenter la démarche "Identités, Parcours, Mémoire". Ce programme n'est encadré par aucune circulaire. Il est né d'une volonté de l'Acisé et de la Drac en 2001.

A ce jour, 7 campagnes d'appel à projet ont été lancées, 70 projets artistiques soutenus. Cela représente plus de 900 000 euros mobilisés. Le programme IPM, c'est aussi l'organisation de trois séminaires dont le prochain portera sur la thématique des lieux de mémoire et de la transformation urbaine, un site Internet dédié et un rassemblement annuel de tous les porteurs de projets.

Dans le choix des projets, la priorité est donnée aux formes artistiques permettant de témoigner et valoriser le patrimoine et le parcours migratoire. Hanafi Chabbi souhaite rappeler que l'intérêt pour cette question est né bien avant la création du dispositif IPM. Dès 1992, l'axe culturel de l'Acisé s'orientait vers la transmission, par la culture, des parcours de vie liés aux migrations. Frédérique Giraud-Héraud rappelle également que l'implication de la Drac est ancienne et s'inscrit dans le cadre de la mission "politique de la ville" de la Drac : mettre en valeur l'apport des populations immigrés, diffuser et soutenir les créations artistiques.

Dix ans plus tard, les enjeux d'identité et d'appartenance ont pris une dimension nouvelle. La légitimation des multiples appartenances et la valorisation de la diversité culturelle sont des problématiques centrales et sont des objectifs de ce dispositif. Un autre objectif est poursuivi : favoriser la requalification des projets culturels notamment dans le cadre de la politique de la ville et reconnaître les productions artistiques centrées sur les questions d'identités, de transmission et d'appartenance comme patrimoine français.



Le dispositif est construit autour de 3 articulations : financement, valorisation et rayonnement. L'appel à projets est ouvert à tous les porteurs de projets de PACA. Une commission consultative donne son avis. La fonction d'appui et de valorisation de ces projets est assurée par Teknicité. Les critères centraux de choix des projets sélectionnés sont la pertinence thématique et artistique. Selon Hanafi Chabbi, le point de vue artistique est privilégié car il permet d'appréhender les dynamiques de transformation à l'œuvre dans le champ de l'immigration et l'émigration : "les productions du dispositif IPM nous apprennent que les histoires individuelles sont aussi des histoires collectives".

L'ambition est également de rendre possible un travail collectif entre productions artistiques, recherche historique, et transmission pédagogique de ces productions. Frédérique Giraud-Héraud fait remarquer que cet appel à projet a généré une dynamique de réseau au niveau régional et au delà, comme le montre les relations en construction avec la CNHI.

### **Lieux de mémoire et territoires : quels enjeux, quels acteurs, quelles actions ?**

**Après l'évocation de ces principes généraux, une seconde table ronde est consacrée à la présentation de projets concrets développés dans la région Paca.**

**Stéphane Murlane, historien, maître de conférence de l'université d'Aix-Marseille,** souhaite évoquer un cas de figure : l'histoire du grand Saint-Barthelemy dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille. Il rappelle en préambule que la construction identitaire se fait au travers des lieux fréquentés qu'ils soient reliés à l'espace privé ou public. L'espace partagé produit de la mémoire. Or la mémoire est une composante des représentations collectives d'un groupe, d'une communauté. Les mémoires partagées transcendent les parcours individuels.

Le grand Saint-Barthelemy, plus grand bidonville de Marseille constitué au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale, est devenu un grand ensemble à la fin des années 60 et au début des années 70 et la plus grande ZUP d'Europe. Le passage du bidonville à la Cité ne s'est pas fait sans difficulté dans ce quartier à la mixité ethnique et sociale importante. La ségrégation entre européens d'un côté et migrants de l'autre était forte et ce quartier est longtemps resté isolé du centre de la ville. Il convient de noter la forte mobilisation de la population pour peser sur l'avenir de son quartier : actions associatives et politiques se sont fortement développées. Aujourd'hui, un besoin de mémoire est ressenti. On observe une volonté d'appropriation du passé par des générations qui n'ont pas connu la réalité migratoire, une volonté de trouver une identité entre altérité et intégration. Aujourd'hui, ouvrages, études, productions se multiplient autour de ce quartier et un colloque a été organisé pour contrebalancer l'image négative véhiculée par les médias et que les habitants s'étaient appropriés. Cet exemple révèle, comme l'écrivait Paul Ricoeur, la nécessaire historicisation des traces mémorielles d'un territoire pour faire émerger une identité. Stéphane Murlane conclue son intervention en soulignant l'importance de sortir des approches régionales pour construire des transversales selon une typologie à définir.

**Trois porteurs de projets, soutenus par le dispositif "Identités, Parcours et Mémoire, prennent ensuite la parole.**

**Martine Derain, artiste plasticienne de l'association Commune** de Marseille présente deux projets :

1/ le projet "d'un seuil à l'autre"\*, perspectives sur une chambre avec ses habitants" sur les foyers de travailleurs.

2/ le projet "de la rue de la République"\*\*\* centré sur l'observation de la mutation de cet espace.

**Ali Mekki, directeur du Creops** (Centre régional d'études et d'observations des politiques et pratiques sociales) de Manosque présente le projet "Sidi Aïch sur Durance"\*\*\* ayant pour objectif de



rendre compte d'un siècle d'immigration à St Auban et du cas exemplaire d'émigrés kabyles originaires de la vallée de la Soumman.

**Enfin, Nicole Enouf, Hélène Baisecourt et Robert Matthey de l'association L'Entre-Pont (Nice)** présente leur projet "[sur les traces des bâtisseurs](#)"\*\*\*\*. L'objectif de ce projet est de retracer l'histoire de la famille Spada et de la mémoire ouvrière autour de la hall Spada désaffectée, aujourd'hui occupée par une fédération de compagnies de spectacle vivant.

### **La CNHI : un lieu et un réseau**

#### **Au cours des rencontres régionales, un point est toujours fait sur l'actualité de la Cité.**

**Patricia Sitruk, directrice générale de la Cité** évoque donc quelques enjeux qui se posent à la CNHI, un an après son ouverture :

1/ Inscrire dans le paysage culturel national ce musée national de l'histoire de l'immigration. Créer la Cité n'était pas simple sans collection préexistante, sans exemple en Europe et dans un environnement souvent sceptique. Ouvrir l'exposition permanente Repères était un véritable défi. Depuis plusieurs expositions temporaires ont été réalisées. Chaque projet nouveau est une nouvelle gageure pour la Cité. A chacune des expositions, c'est la légitimité de ce musée qui se rejoue.

2/ Proposer une programmation artistique innovante s'inscrivant pleinement dans la mission de la Cité avec des créations anciennes et d'aujourd'hui, des formes artistiques savantes et populaires et renouveler la réflexion sur les liens entre histoire/mémoire et création artistique.

3/ Instaurer un rapport nouveau avec le public au travers d'espaces de dialogue et de prise de parole intégrant visiteurs, spécialistes de l'histoire de l'immigration, commissaires d'exposition, artistes et favoriser les croisements entre histoires singulières et histoire collective.

4/ Engager un programme de recherche, mis en oeuvre en partenariat avec 3 universités, centré sur trois axes : productions scientifiques, soutien aux jeunes chercheurs et diffusion au public. La recherche doit être un espace d'anticipation, d'émancipation et de prospection qui doit vivifier constamment le projet de la Cité.

5/ Confirmer les partenariats historiques et instaurer des collaborations nouvelles avec des partenaires de référence et maintenir la place particulière du réseau dans le projet et sa réalisation aujourd'hui par la coproduction de plus en plus de programmes et d'événements.

6/ Accueillir des publics les plus divers. La rencontre avec les publics est le principal défi de la Cité qui souhaite participer activement à la démocratisation culturelle.

**Agnès Arquez-Roth, directrice du Réseau et Partenariats**, complète ce propos en illustrant comment se met en oeuvre la coproduction entre un lieu et un réseau. Elle rappelle que le réseau a été fortement sollicité pour la constitution de l'exposition permanente Repères (collecte d'objets et de récits de vie). Le réseau irrigue également tous les autres espaces de la Cité : expositions temporaires, médiathèque, programmation artistique et culturelle. Des programmes d'action sont mis en oeuvre chaque année avec les partenaires historiques de la Cité, à l'instar du programme d'archives orales développés en Aquitaine avec le Rahmi (Réseau Aquitain Histoire Mémoire de l'immigration). Des conventions de partenariat sont signées avec d'autres partenaires sur projet.

Elle souligne enfin l'importance du principe de subsidiarité qui implique une prise en compte de l'existant et une inscription dans une complémentarité par rapport aux actions menées en régions.

**Henry Dardel, directeur régional de l'Acse Paca**, conclue la rencontre en énonçant quelques perspectives pour la démarche IPM qui reste centrale dans l'action de l'Acse en faveur de la connaissance et la reconnaissance de l'histoire de l'immigration :



- il indique tout d'abord que la démarche IPM va devoir évoluer avec la Drac et le conseil régional qui devient un partenaire à part entière. Bien que l'Acsé soit en restructuration, il existe une véritable volonté et des moyens pour continuer à intervenir sur ces thématiques. La question de la diversité culturelle reste de la compétence de l'établissement et est au cœur des démarches de cohésion sociale. Le risque est que les moyens financiers se resserrent d'où l'importance de mobiliser de nouveaux partenaires.
- En outre, un travail important à conduire par l'Acsé sera la relance de la dynamique de recherche régionale sur ces questions. Les études histoire/mémoire de la région restituées récemment ont montré que de nombreux travaux étaient existants mais beaucoup reste à faire et en particulier pour sortir d'une bipolarisation Nice et Marseille.
- Un travail sur les archives privées sera également mené. Une dynamique est à trouver dans d'autres départements de la région au-delà du département des Bouches-du-Rhône.
- Enfin, le réseau régional est à développer sur les questions de l'histoire et des mémoires de l'immigration

*Pour une présentation des projets : cliquez ici ( <http://www.heritages-culturels.org/fr/projets> )*

\* projets 2004/ Commune

\*\* projets 2008/ Commune

\*\*\* projets 2005/ Creops

\*\*\*\* projets 2008/ L'Entre-pont